

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE NYONS

Département de la Drôme

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS REGLEMENTAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-47
du Code Général des Collectivités Territoriales,

NOVEMBRE – DECEMBRE 2017

Hôtel de Ville – B.P. 103
26111 NYONS Cedex
Tél. : 04 75 26 50 00
mairiedenyons@nyons.com
www.nyons.com

Date de parution : 25 janvier 2018

SOMMAIRE

La consultation de l'intégralité des actes publiés dans ce recueil peut être réalisée au Secrétariat Général de la Ville de NYONS.

DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2017

| | | |
|------------------------|--|-------|
| 2017 - 11 - 117 | SALLE DE SPECTACLES - MAISON DE PAYS Approbation du projet de réhabilitation / extension | P. 8 |
| 2017 - 11 - 118 | INSTITUT DU MONDE DE L'OLIVIER / MAISON DES HUILES DE FRANCE Approbation du projet de déconstruction / reconstruction | P. 9 |
| 2017 - 11 - 119 | REHABILITATION DE 14 LOGEMENTS DU FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS Approbation des Marchés de travaux | P. 9 |
| 2017 - 11 - 120 | MISE EN ACCESSIBILITE DU GROUPE SCOLAIRE DE SAUVE Approbation de l'Avenant N° 1 | P. 10 |
| 2017 - 11 - 121 | ASSAINISSEMENT DES QUARTIERS DES ESSAILLONS ET DES BAS RIEUX Approbation de l'Avenant N° 1 | P. 11 |
| 2017 - 11 - 122 | SUBVENTION DE PARTENARIAT au profit du Comité de Jumelage Nyons / Mechernich | P. 11 |
| 2017 - 11 - 123 | SUBVENTION DE PARTENARIAT au profit de l'association Nyons Pétanque | P. 12 |
| 2017 - 11 - 124 | SUBVENTION DE PARTENARIAT au profit de l'Union Sportive Bouliste | P. 12 |
| 2017 - 11 - 125 | SUBVENTION DE PARTENARIAT au profit du Basket Club Nyonsais | P. 12 |
| 2017 - 11 - 126 | SUBVENTION DE PARTENARIAT au profit du Lions Club | P. 13 |
| 2017 - 11 - 127 | SUBVENTION DE PARTENARIAT au profit de l'Association des Maires et des Présidents de Communautés de Communes de la Drôme pour l'organisation du Congrès des Maires | P. 13 |
| 2017 - 11 - 128 | FONDS DE SOLIDARITE au profit des Victimes de l'ouragan IRMA | P. 13 |
| 2017 - 11 - 129 | ZAC DU GRAND TILLEUL Approbation de la convention avec la société GEOLINK pour la promotion et la commercialisation de la zone d'activités | P. 14 |
| 2017 - 11 - 130 | MATERNELLE DE SAUVE Financement d'une classe de neige | P. 14 |
| 2017 - 11 - 131 | AFFAIRES DU PERSONNEL Tableau du personnel | P. 14 |

| | | |
|------------------------|--|-------|
| 2017 - 11 - 132 | AFFAIRES DU PERSONNEL Versement d'une indemnité à une stagiaire | P. 15 |
|------------------------|--|-------|

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017

| | | |
|------------------------|---|-------|
| 2017 - 12 - 133 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE Convention de mise à disposition de la CCBDP de la ZAC du Grand Tilleul | P. 17 |
| 2017 - 12 - 134 | COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE Convention de mise à disposition des voiries d'intérêt communautaire | P. 19 |
| 2017 - 12 - 135 | AFFAIRES FINANCIERES Décision Modificative Budgétaire N° 1 : Budget Général / Section d'Investissement | P. 22 |
| 2017 - 12 - 136 | AFFAIRES FINANCIERES Décision Modificative Budgétaire N° 1 : Budget Général / Section de Fonctionnement | P. 24 |
| 2017 - 12 - 137 | AFFAIRES FINANCIERES Décision Modificative Budgétaire N° 1 : Budget Eau / Section d'Investissement | P. 26 |
| 2017 - 12 - 138 | AFFAIRES FINANCIERES Subvention au Parc Aquatique : Exercice 2017 | P. 28 |
| 2017 - 12 - 139 | AFFAIRES FINANCIERES Indemnités au comptable public | P. 28 |
| 2017 - 12 - 140 | AFFAIRES FINANCIERES Admission en non-valeur | P. 29 |
| 2017 - 12 - 141 | AFFAIRES FINANCIERES Clôture du Budget ZAC des Laurons 2 | P. 29 |
| 2017 - 12 - 142 | AFFAIRES FINANCIERES Aides directes aux entreprises | P. 29 |
| 2017 - 12 - 143 | AFFAIRES FINANCIERES Subvention au profit de l'Hôpital Local | P. 30 |
| 2017 - 12 - 144 | AFFAIRES FONCIERES Echange AUDRAN / Commune de NYONS | P. 30 |
| 2017 - 12 - 145 | AFFAIRES FONCIERES Renouvellement du bail commercial au profit de la SARL « REGAIN » | P. 31 |
| 2017 - 12 - 146 | AFFAIRES DU PERSONNEL Convention de mise à disposition à la Mairie d'un agent du CCAS | P. 32 |
| 2017 - 12 - 147 | AFFAIRES DU PERSONNEL Remboursement des frais de mission / formation | P. 32 |
| 2017 - 12 - 148 | MOTION DEFENSE DES ACTIVITES DE PASTORALISME FACE AUX ATTAQUE DU LOUP | P. 33 |

DECISIONS

- N° 119** du 8 novembre 2017 relative à un contrat avec l'agence GESTISSIMO (NYONS) pour un mandat de gestion et d'administration de 3 appartements sis à Nyons (un appartement de Type 1 (45m²) au 17, Draye de Meyne - un appartement de Type 4 (environ 99 m²) au 23, Draye de Meyne - un appartement de Type 5 (147 m²) au 6, impasse de Vieux Collège).
Dépense : Honoraires de gestion : 8 % outre la TVA sur les loyers et charges encaissés P. 36
- N° 120** du 9 novembre 2017 relative à un contrat avec le bureau BR COORDINATION (BOLLENE – 84500) pour une mission CSPS dans le cadre des travaux de construction de sanitaire dans la cour ouest de l'école élémentaire du Groupe Scolaire de Meyne. Dépense 760 € HT. P. 37
- N° 121** du 9 novembre 2017 relative à un marché avec l'entreprise ARAUJO et FILS CONSTRUCTION (NYONS) pour les travaux de construction de sanitaire dans la cour ouest de l'école élémentaire du Groupe Scolaire de Meyne.
Dépense : 38 762,46 € HT. P. 38
- N° 122** du 10 novembre 2017 relative à une convention avec le BASKET CLUB NYONSAIS pour la mise à disposition pendant les vacances de Toussaint de deux salariés de cette association. Dépense : 561 € TTC (soit 37h 30 à 11 € de l'heure + 13h 30 à 51 € de l'heure). P. 39
- N° 123** du 13 novembre 2017 relative à un contrat avec la société OTIS – Agence de Grenoble (EYBENS – 38320) pour la maintenance des ascenseurs et élévateurs PMR de la commune. Durée : un an reconductible 2 fois. Dépense : 8 676 € TTC. P. 40
- N° 124** du 21 novembre 2017 relative à un contrat avec l'association « MOZAÏC » (GARONS - 30128), dans le cadre de « NYONS EN FETE » pour une animation musicale du groupe « MACADAM » et déambulation d'un clown, le samedi 23 décembre à partir de 14h 30, sur la place du Docteur Bourdongle. Dépense : 1 500 € TTC. P. 41
- N° 125** du 21 novembre 2017 relative à une convention avec l'association « LE BASKET CLUB NYONSAIS » (SAINT AUBAN SUR OUVÈZE – 26170), dans le cadre des temps périscolaires (TAPS), pour l'animation d'activités sportives dans les écoles élémentaires publiques, de 15h 30 à 16h 30. Ecole élémentaire de Meyne : le mardi (Période 1), le jeudi (Période 3), le vendredi (Périodes 2, 4, 5) – Ecole élémentaire de Sauve : le lundi (année scolaire 2017/2018).
Dépense : 35 € par heure d'animation. P. 42
- N° 126** du 23 novembre 2017 relative à une convention avec l'Association « CARREFOUR DES HABITANTS » (NYONS), dans le cadre des temps périscolaires (TAPS), pour l'animation d'activités dans les écoles élémentaires publiques, de 15h 30 à 16h 30. Ecole élémentaire de Meyne : le jeudi (Périodes 2, 3, 4 et 5) – Ecole élémentaire de Sauve : le mardi (Périodes 2, 3, 4 et 5).
Dépense : 35 € par heure d'animation. P. 43
- N° 127** du 27 novembre 2017 relative à un contrat de cession de spectacle avec la Compagnie « EN ROUE LIBRE » (VALREAS - 84600), dans le cadre de « NYONS EN FETE » pour le spectacle « DIVERS CONTES D'HIVER », le vendredi 27 décembre 2017 à 15h 00, à l'ancien Tribunal. Dépense : 800 € TTC. P. 44
- N° 128** du 27 novembre 2017 relative à un contrat avec le cinéma « L'ARLEQUIN » (NYONS), dans le cadre de « NYONS EN FETE » et d'un ciné-goûter, pour la diffusion d'un film d'animation jeune public, le mardi 26 décembre 2017 à 16h 30, au cinéma « L'ARLEQUIN ». Dépense : 2 € X le nombre de places vendues. P. 45
- N° 129** du 30 novembre 2017 relative à une convention avec Mme Candice GIACOMINO, auto-entrepreneuse (NYONS), dans le cadre des temps périscolaires (TAPS), pour l'animation d'activités (danse détente) à Ecole élémentaire de Meyne, de 15h 30 à 16h 30, le mardi (sur la durée de l'année scolaire 2017/2018). Dépense : 35 € par heure d'animation. P. 46
- N° 130** du 30 novembre 2017 relative à un contrat de bail professionnel avec l'association « MOBILITE 07-26 » (LE TEIL – 07400) pour un local (deux salles) d'une superficie totale de 70 m², situé au 34 avenue Paul Laurens à Nyons. Durée : 4 mois, soit du 1^{er}/10/2017 au 31/01/2018. Loyer mensuel : 91 €. P. 47
- N° 131** du 8 décembre 2017 relative à une convention avec M. Elie SARADIN (NYONS), dans le cadre de la construction d'une maison individuelle (PC 026.220.17N0036 déposé le 26/10/2017), pour le transfert de l'obligation de réaliser et de financer les travaux d'extension du réseau électrique de la parcelle AM n° 429, située avenue de Venterol. P. 48

- N° 132** du 11 décembre 2017 relative à une convention avec l'Association « RUGBY CLUB VAISONNAIS » (VAISON LA ROMAINE), dans le cadre des temps périscolaires (TAPS), pour l'animation d'activités sportives à l'Ecole élémentaire de Sauve, de 15h 30 à 16h 30, le mardi (Périodes 1, 2, 4 et 5). Dépense : 35 € par heure d'animation. P. 49
- N° 133** du 15 décembre 2017 relative à un contrat avec la Société « CP26 » (MONTELIMAR – 26200) pour une mission CSPS dans le cadre des travaux de réaménagement de 4 rues : Théodore Dumont, Docteur Roux, Louis Pasteur et Edgar de Vernejoul. Dépense : 1 805 € HT. P. 50
- N° 134** du 19 décembre 2017 relative à un avenant n° 1 au bail intervenu le 24 novembre 2008 avec la Direction Départementale des Finances Publiques de la Drôme, portant sur des **locaux à usage de logement de fonction**, sis 17, Draye de Meyne (cadastrés Section AP N° 694 et 697) pour la période allant du 1^{er}/09/2017 au 31/10/2017, compte tenu de la résiliation anticipée du bail emphytéotique avec la C.C.I. de la Drôme qui a entraîné, de fait, la résiliation de la sous-location emphytéotique avec Entreprise-Habitat Immobilier et le transfert desdits locaux à la Commune. Le reste étant inchangé. P. 51
- N° 135** du 19 décembre 2017 relative à un avenant n° 1 au bail intervenu le 24 novembre 2008 avec la Direction Départementale des Finances Publiques de la Drôme, portant sur des **locaux à usage de bureaux**, sis 19, Draye de Meyne (cadastrés Section AP N° 694 et 697) pour la période allant du 1^{er}/09/2017 au 31/10/2017, compte tenu de la résiliation anticipée du bail emphytéotique avec la C.C.I. de la Drôme qui a entraîné, de fait, la résiliation de la sous-location emphytéotique avec Entreprise-Habitat Immobilier et le transfert desdits locaux à la Commune. Le reste étant inchangé. P. 52
- N° 136** du 19 décembre 2017 relative à une convention de partenariat avec l'Ensemble vocal « CANT'OUVEZE » (NYONS) pour une représentation d'un concert du « MISSA POR EL CONTINENT », le samedi 9 décembre 2017 à 18h 00, à l'Eglise de Nyons. Dépense : 500 € TTC (en échange de 30 entrées au concert au prix de 18 €). P. 53
- N° 137** du 22 décembre 2017 relative à un contrat de bail avec la Direction Départementale des Finances Publiques de la Drôme, pour des **locaux à usage de bureaux** (superficie : environ 180 m² et 174/ 1 000^{es} du sol des parties communes) au profit du Trésor Public de Nyons, sis 19, Draye de Meyne (cadastrés Section AP N° 694 et 697 - lot n° 11 de l'immeuble). Durée : 9 ans, soit du 1^{er}/11/2017 au 31/10/2026. Loyer annuel : 15 150 €. P. 54
Ce nouveau bail étant rendu nécessaire du fait de la résiliation anticipée du bail emphytéotique avec la C.C.I. de la Drôme qui a entraîné la résiliation de la sous-location emphytéotique avec Entreprise-Habitat Immobilier et le transfert desdits locaux à la Commune.
- N° 138** du 22 décembre 2017 relative à un contrat de bail avec la Direction Départementale des Finances Publiques de la Drôme, pour des **locaux à usage de logement de fonction** au profit du Chef de Poste Comptable de la Trésorerie de Nyons, (superficie : environ 130 m² et 121/ 1 000^{es} du sol des parties communes) au profit du Trésor Public de Nyons, sis 17, Draye de Meyne (cadastrés Section AP N° 694 et 697 - lot n° 13 de l'immeuble). Durée : 9 ans, soit du 1^{er}/11/2017 au 31/10/2026. Loyer annuel : 11 130 €. P. 55
Ce nouveau bail étant rendu nécessaire du fait de la résiliation anticipée du bail emphytéotique avec la C.C.I. de la Drôme qui a entraîné la résiliation de la sous-location emphytéotique avec Entreprise-Habitat Immobilier et le transfert desdits locaux à la Commune.
- N° 139** du 22 décembre 2017 relative à une convention avec Energie SDED, pour la mise à disposition, à titre gratuit, de deux terrains en vue de l'installation de deux infrastructures de recharge pour les véhicules électriques (IRVE). Ces terrains sont situés Promenade de la Digue d'une part, et avenue Frédéric Mistral d'autre part. Durée : pour la durée de l'IRVE ou tout autre IRVE qui pourrait lui être substituée. P. 56
- N° 140** du 22 décembre 2017 relative à un marché avec le Département de la Drôme – Service Gestion de l'Eau – SATESE Drôme Ardèche pour les contrôles des dispositifs d'auto surveillance et le suivi régulier des rejets de la station d'épuration et des déversoirs d'orages. Durée : 3 ans à compter du 1^{er}/01/2018. Dépense : 6 918 € HT. P. 57
- N° 141** du 29 décembre 2017 relative à un contrat de bail professionnel avec la SARL VALENTIN & ASSOCIES, pour un local situé 21, Draye de Meyne à Nyons (d'une superficie de 30 m² environ) et une place de stationnement privative. Durée : 6 ans, soit du 1^{er}/01/2018 au 31/12/2023. Loyer mensuel : 360 €. P. 58
- N° 142** du 29 décembre 2017 relative à un contrat de cession avec « VOCALISES BUISSONNIERES » (NYONS), dans le cadre de « NYONS EN SCENE » et de « NYONS EN FÊTES » pour le concert « SONGES ET MYSTERES », le lundi 1^{er} janvier 2018 à 17h 00, à l'Eglise Saint Vincent. Dépense : 1 000 € TTC. P. 59
- N° 143** du 29 décembre 2017 relative à un contrat avec l'association « MADEMOISELLE HYACINTHE & CIE » (SAINT MICHEL LE CHABRILLANOUX - 07360), dans le cadre de « NYONS EN FÊTES » pour une animation avec le manège « RITOURNELLE », du vendredi 29 au dimanche 31 décembre 2017, Place du Docteur Bourdongle. Dépense : 3 610,40 € TTC. P. 60

ARRETES

| | |
|--|-------|
| N° 278 du 9 novembre 2017 portant Tranquillité publique dans le Centre-Ville de NYONS | P. 62 |
| N° 292 du 21 novembre 2017 portant réglementation générale de la circulation et du stationnement des rues Lisbonne, Madier de Montjau et Gambetta | P. 63 |
| N° 298 du 6 décembre 2017 portant Règlement Intérieur de la Maison des Associations « Georges Girard » | P. 65 |
| N° 304 du 7 décembre 2017 portant Tranquillité publique dans le Centre-Ville de NYONS | P. 67 |
| N° 312 du 21 décembre 2017 portant réglementation et gratuité du stationnement des véhicules électriques et hybrides | P. 68 |
| N° 313 du 21 décembre 2017 portant création et réglementation des emplacements réservés au stationnement des véhicules électriques et hybrides rechargeables pendant la durée de recharge de l'accumulateur | P. 69 |

* * * * *